

[Intervenant social en gendarmerie \(https://www.entre-bievreethrone.fr/services-et-demarches/sante-social/intervenant-social-en-gendarmerie\)](https://www.entre-bievreethrone.fr/services-et-demarches/sante-social/intervenant-social-en-gendarmerie)

Les permanences de l'intervenant social en gendarmerie sont mises en place par France Victimes 38 APRESS en partenariat la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.
Image

Les missions de l'intervenant

- ▶ **L'accueil et l'écoute active** des victimes ayant besoin d'un appui social
- ▶ **Le conseil et l'orientation** vers les structures les plus adaptées selon les besoins sociaux
- ▶ **L'information et l'accompagnement** dans les démarches administratives

Les permanences

Elles sont gratuites, confidentielles et sans rendez-vous

Gendarmerie de Beaurepaire

Chemin des Sauzays
mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Gendarmerie de Roussillon

19 rue Fernand Léger
lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Gendarmerie de Saint-Clair-du-Rhône

74 rue Charles Péguy
mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

CONTACT

France Victimes 38

APRESS

43 rue Victor Hugo,

38200 Vienne

04 74 53 58 13

contact@fv38apress
[dot] fr

francevictimes38.com